

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société en nom collectif dissoute: ADSI Diss-Berchten en liquidation, Corseaux*
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 08.02.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **26.03.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Christophe Berchten et François Diss, rue Carlo Hemmerling 1, 1802 Corseaux
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société en nom collectif dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société entend procéder à une répartition anticipée de l'actif conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Perrin & Monition, Notaires
1820 Montreux

(00346522)